

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2022)
Heft: 39

Rubrik: Formation continue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cadastre RDPPF: Manifestation d'information publique du 2 novembre 2022



«Compléter le cadastre RDPPF par des restrictions contraignantes pour les autorités?»

Tel est le titre de la manifestation d'information publique de cette année, relative au cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF).

Elle se déroulera le

Mercredi 2 novembre 2022, de 9 h 15 à 16 h

au centre Welle7, Schanzenstrasse 5 à Berne

(accès direct depuis la gare)

Outre les restrictions à la propriété foncière relevant du droit privé et du droit public, les organes chargés de délivrer les permis de construire connaissent aussi des restrictions dites contraignantes pour les autorités. Ces restrictions doivent-elles être intégrées dans le cadastre RDPPF? Ou est-il plus judicieux de créer ou d'utiliser un autre instrument? Quelles sont les questions juridiques qui se posent? Quelles sont les conditions nécessaires à la mise en œuvre? Que peut-on mettre à disposition du public de manière simple sous le terme d'informations foncières? Comment gérer les modifications en cours?

Un riche échange d'expériences sera enfin garanti avec les ateliers (workshops). Tous les détails relatifs à la manifestation seront disponibles dès le mois de septembre sur www.cadastre.ch/rdppf.

Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

swisstopo, Wabern

mensuration@swisstopo.ch

Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS
Office fédéral de topographie swisstopo